



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecins généralistes

Question écrite n° 117524

Texte de la question

M. Jean-Claude Sandrier attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les problèmes liés à l'évolution négative de la démographie médicale. Depuis plusieurs années, l'accent a été mis sur cette question dans nombre de départements français dont celui du Cher. Un certain nombre de mesures incitatives ont été prises, que ce soit à l'initiative de l'État ou de conseils généraux, pour permettre l'installation de médecins en zones rurales subissant de lourds déficits. Pour autant, ces mesures ne permettent pas de résoudre totalement ce problème qui subsistera voire prendra de l'ampleur devant les conséquences du vieillissement de la population, de l'allongement de la durée de vie et l'incitation voire l'obligation de vivre le plus longtemps possible au sein de son foyer. Aussi, il demande au Gouvernement de lui faire connaître ses intentions pour mettre en oeuvre de nouvelles mesures à ce propos et notamment s'il est décidé à envisager la possibilité du remboursement des années d'études par l'installation obligatoire des nouveaux médecins durant quelques années dans les secteurs touchés par l'absence ou le manque de généralistes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Sandrier](#)

Circonscription : Cher (2^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117524

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 2007, page 1208